



FICHE DE POSTE
INFIRMIER(E)

CLASSIFICATION : P1
N° 2021-28

Page 1/4

- PÔLE PUMA -
SECOP

Unité de post urgence pour adolescents et jeunes adultes de moins de 25 ans

- Informations Générales -

Intitulé du poste : Infirmier(e)

Responsables Hiérarchiques : Monsieur MENDES – Cadre de Santé
Madame RUFFROY – Cadre Supérieur de Santé – Assistante de pôle

Responsable Fonctionnel : Chef de Pôle : Le Docteur BERGEY

Lieu de travail :

C.H. Charles PERRENS – 121 rue de la Béchade – 33076 BORDEAUX
Bâtiment Service d'Évaluation de Crise et d'Orientation Psychiatrique (SECOP)

Unité de 5 lits de post-urgence accueillant des mineurs et jeunes adultes de 12 à 25 ans, pour des séjours de courte durée ou dans l'attente d'une place en hospitalisation.

- Références réglementaires et/ou institutionnelles -

- Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière.
- Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires
- Articles R4311-1 à R4311-11, R4311-14 et R4311-15 du Code de la Santé Publique
- Décret n° 2010-1139 du 29 septembre 2010 modifié portant statut particulier du corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés de la fonction publique hospitalière
- Arrêté du 10 juin 2004 fixant la liste des diplômes, certificats et autres titres d'infirmier responsable des soins généraux délivrés par les Etats membres de l'Union européenne ou autres Etats parties à l'accord sur l'Espace Economique Européen
- Référence métier : infirmier en soins généraux – Code Métier : 05C10 (version informatisée 2008 du répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière).
- Référence formation institutionnelle complémentaire : service infirmier en psychiatrie et en santé mentale.



FICHE DE POSTE
INFIRMIER(E)

CLASSIFICATION : P1
N° 2021-28

Page 2/4

- Missions et activités du poste -

Mission générale du poste :

L'IDE réalise des soins techniques et relationnels auprès de mineurs et jeunes adultes de moins de 25 ans hospitalisés dans une structure de post urgence. Il participe au maintien ou à la restauration de l'état de santé et concourt à la prévention, au dépistage, au diagnostic et au traitement. Il participe à la prise en charge globale du patient. L'IDE s'assure du respect du cadre législatif et réglementaire des hospitalisations des mineurs en psychiatrie.

Activités principales :

L'infirmier réalise l'ensemble des activités de soins liées à son domaine d'intervention conformément au décret de compétences.

Ces activités visent à :

- Accueillir les patients et ses proches.
- Réaliser l'entretien d'accueil lors de l'admission du patient.
- Réaliser des entretiens infirmiers et des prises en charge à visée thérapeutique.
- Observer l'état clinique du patient.
- Favoriser et développer des actions de prévention et de soin.
- Prendre en compte les mesures de placement du mineur et veiller au respect des procédures.
- Tenir compte dans la prise en charge de l'adolescent de son environnement social, familial, scolaire.
- Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la continuité des soins après l'hospitalisation.
- Assurer un travail de liaison et de coordination avec l'ensemble du réseau sanitaire, social, éducatif et juridique.
- Assurer la tenue du dossier patient informatisé.
- Recueillir et transmettre des observations orales et écrites pour maintenir la continuité des soins.
- Participer à l'intégration des nouveaux professionnels.
- Se situer dans un processus d'amélioration des connaissances et compétences par le biais de la formation continue.

- Caractéristiques de maîtrise du poste -

Diplôme et/ou qualification :

Diplôme d'État d'Infirmier ou Diplôme d'Infirmier de secteur psychiatrique.

Connaissances :

- Connaissances en psychopathologie de l'adolescent et du jeune adulte.
- Connaissances approfondies en soins infirmiers.
- Connaissances du cadre réglementaire du secteur sanitaire, éducatif, juridique et social.
- Connaissances des textes régissant les droits des mineurs et la charte du patient hospitalisé.
- Connaissances des techniques d'entretien IDE
- Connaissances des protocoles de l'unité et internes à l'hôpital.
- Maîtrise des outils informatiques institutionnels.



FICHE DE POSTE INFIRMIER(E)

CLASSIFICATION : P1
N° 2021-28

Page 3/4

Savoir être :

- Capacité d'accueil, d'écoute, d'analyse et de synthèse.
- Capacité à adopter une attitude contenante et bienveillante.
- Capacité à créer une relation de confiance avec le patient et son entourage.
- Capacité à s'inscrire dans un travail d'équipe pluridisciplinaire.
- Capacité à s'impliquer dans le projet médical et le projet de soins de l'unité.
- Capacité à s'adapter aux contraintes du poste.
- Capacité à prendre des responsabilités dans le respect de l'organisation du travail.

Savoir faire :

- Être capable de mettre en œuvre des soins individualisés au plus près des besoins du mineur et du jeune adulte.
- Être capable de prévenir, d'identifier et d'analyser des situations d'urgence et de définir les actions à mettre en œuvre.
- Être capable de gérer la crise.
- Être capable de gérer des situations d'agressivité.
- Être capable d'assurer la gestion des flux d'urgences.
- Être capable d'initiative et d'organisation dans son travail.

- Relations -

Relations internes

- Médecin chef de pôle : Docteur Ch. BERGEY
- Médecins et Cadre responsable de l'unité
- Équipe pluridisciplinaire du SECOP.
- EPIC et urgences pédiatriques.
- Équipe d'urgence de Saint André .
- SUVAPSY
- Personnel médical de garde.
- Cadres de santé de permanence.
- Unités de soins intra et extra-hospitalières du CHCP.
- Différents pôles fonctionnels administratifs et médicaux.
- Transports sanitaires.

Relations externes

- Autres structures hospitalières : CHU, CH Cadillac, Garderose, CHU Bordeaux: Services Spécialisés du pôle Aquitain de l'adolescent
- Familles et proches des mineurs et jeunes adultes
- Partenaires du réseau: filière ASE, justice, éducation nationale, médico-social.
- Prestataires externes de soins (cliniques, centres de consultation...).
- Pompiers, police...
- Transports privés VSL, ambulances.



FICHE DE POSTE
INFIRMIER(E)

CLASSIFICATION : P1
N° 2021-28

Page 4/4

- Spécificités du poste -

- Poste à temps plein.
- Unité de 5 lits intégrée dans la structure SECOP, dispositif post-urgence.
- Accueil de mineurs et jeunes adultes en SL.
- Horaires de travail variables sur 3 amplitudes, 7H45 de jour et 9H 30 de nuit.
- L'IDE peut être amené à travailler sur l'ensemble du dispositif SECOP et sur le pôle dans le cadre de la mutualisation des moyens en interne.